

**65<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE du C.I.F. de la F.F.C.**  
*sous la présidence de Patrice ROY*  
**SAMEDI 16 JANVIER 2010 à 14 h 00 (ouverture des portes)**  
**Maison des Comités – Rue des Bussys – 95600 EAUBONNE**  
**DEBUT DES TRAVAUX A 14 H 30 PRECISES**

#### **QUI PARTICIPE A L'ASSEMBLEE GENERALE. ?**

**En application des statuts du C.I.F. de la F.F.C. l'assemblée générale du C.I.F. dont la date a été arrêtée par le Comité Directeur, se compose des délégués(es) élus(es) des associations ayant renouvelé leurs affiliations pour 2010.**

Le ou la délégué(e) élu(e) de chaque association dont le dossier de ré-affiliation 2010 a été déposé au C.I.F. dans les délais prescrits, sera destinataire d'une convocation personnelle accompagnée de l'ordre du jour, sans laquelle, il (elle) ne pourra pas avoir accès à l'assemblée générale du C.I.F. de la F.F.C. (*Si le (la) délégué(e) titulaire n'a pas reçu cette convocation, ce (cette) dernier(ère) est invité(e) à prendre contact aussitôt avec le secrétariat du C.I.F.*). Cette convocation devra être présentée avec une pièce d'identité comportant une photographie sans omettre la licence 2010 signée. Si un(e) délégué(e) suppléant(e) licencié(e), est appelé(e) à représenter effectivement son association, il (elle) devra avoir en main la convocation donnant accès à l'assemblée générale du C.I.F. qui sera adressée exclusivement au (à la) délégué(e) titulaire, et, présenter sa propre licence 2010 signée, ainsi qu'une pièce d'identité avec photographie. **AUCUN CAS NE POURRA ÊTRE EXAMINE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE. Un(e) seul(e) délégué(e) par association sera admis(e) dans la salle des délibérations.**

**En outre, l'accès à l'assemblée générale n'est autorisé qu'aux membres du Comité Directeur Régional, aux membres d'honneur, aux membres de la F.F.C., aux éventuelles personnalités et personnes invitées par le président, et bien sûr aux délégués(es) représentant les associations affiliées pour 2010 et, enfin au personnel du Comité Régional.**

**AVIS : Le (la) délégué(e) élu(e) des associations ou (son) (sa) remplaçant(e) qui assistera, le SAMEDI 16 JANVIER 2010 à l'assemblée générale du C.I.F. devra, s'il (si elle) n'a pas reçu sa licence 2010, présenter le feuillet jaune de la demande de licence 2010 estampillé par le C.I.F.**

#### **INFORMATION :**

***Aucune candidature de personnes exerçant la profession de médecin licencié à la FFC, n'ayant été enregistrée, un nouvel appel sera effectué dans le dernier trimestre de l'année 2010 avec un scrutin lors de l'Assemblée Générale de Janvier 2011. Aussi le scrutin prévu à l'article 14 de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 16 Janvier 2010 n'aura pas lieu.***

## ORDRE DU JOUR

### de l'assemblée générale ordinaire du C.I.F. de la F.F.C

( arrêté par le Comité Directeur le 22 Octobre 2009)

- 1) Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue du Président Patrice ROY.
- 2) Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du Samedi 17 Janvier 2009.
- 3) Rapport moral présenté par le Secrétaire Général, Jean Pierre PEGURRI.
- 4) *Approbation du rapport moral. (article 8\*)*
- 5) Rapport du Conseiller Technique Sportif Régional, M.F rancis COQUOZ.
- 6) Rapport de l'exercice financier 2008/2009 présenté par le Trésorier Général, Jacques REGNIER.
- 7) Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2008/2009.
- 8) *Approbation et quitus du rapport financier 2008/2009. (article 8\*)*
- 9) Présentation du budget prévisionnel 2009/2010 par Jacques REGNIER, Trésorier Général.
- 10) *Approbation du budget prévisionnel 2009/2010. (article 8\*)*
- 11) Désignation des six titulaires et des six suppléants éventuels pour l'assemblée générale F.F.C.
- 12) Intervention du Président Patrice ROY, qui fera le point sur l'avancement du dossier concernant le vélodrome de ST QUENTIN EN YVELINES.
- 13) Remise de diverses médailles par le Président Patrice ROY.
- 14) Scrutin partiel pour compléter le Comité Directeur du CIF afin de pourvoir le collège réservé au médecin.
- 15) *Annonce des résultats (articles 8 et 9\*)*
- 16) Clôture de la séance.

*(\*) Statuts régionaux)*

Jean Pierre PEGURRI

SECRETAIRE GENERAL DU CIF/FFC